



2018 DDCT 29/ DAC/ DGRI Subventions d'un montant total de 63 500 euros à 7 associations, convention pour le financement d'actions au titre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Eduquer, sensibiliser dès le plus jeune âge, former les professionnel.le.s, accueillir les victimes de discours et d'actes racistes, antisémites, signaler les cas répréhensibles au regard de la loi au procureur de la République, travailler de concert avec la justice, la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)... La Ville de Paris s'engage par son action sur ces différents objectifs : à travers l'organisation de semaines d'événements, en encourageant la recherche (bourse d'étude sur la xénophobie et l'antisémitisme), en formant les professionnel.le.s au repérage des discriminations (Réseau Parisien de Repérage des discriminations – RéPaRe) et en fédérant les associations tous secteurs confondus qui œuvrent dans ce champ...

Ce projet de délibération qui vise à réaffirmer le soutien de la Mairie de Paris à des organisations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, vous propose 7 projets qui se répartissent sur les actions suivantes :

Fédération de Paris du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) (81421) : « **Lutter contre le racisme et les discriminations. Accueillir dans les permanences les victimes** ». L'action vise à assurer des permanences d'accueil pour l'accès aux droits (discriminations, nationalité, droits au séjour), intervenir auprès de publics divers (lycées professionnels, jeunes en insertion, retraités, centre sociaux), organiser des projections débats, conférences, forums (stands et expositions), former des militants intervenants bénévoles, participer aux semaines « éducation contre le racisme » de « lutte contre les discriminations ». **Montant de la subvention proposée : 10 000 €**

AFRIQUE ET NOUVELLES INTERDEPENDANCES (13593) : « **Tous en Campagne contre les Discriminations** ». Le projet pour sa 5e édition consiste à sensibiliser 6 groupes (4 groupes de jeunes de 12/25 ans résidant à Paris) au phénomène des discriminations et à les intégrer dans un processus d'écriture et de réalisation tout au long de l'année, avec comme finalité la production d'une vidéo, intégrée à une campagne de sensibilisation à destination du grand public. Action localisée dans les 11^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. **Montant de la subvention proposée : 8 000 €**

CAPOEIRA VIOLA (300) : « **Humains tout simplement ! Une exposition en 9 panneaux contre le racisme** ». Le projet "HUMAINS tout simplement! Penser la fraternité " rentre dans sa 9ème édition. Il s'agit pendant 9 semaines, de réfléchir sur les mécanismes des discriminations avec les plus petits

dénominateurs communs à tous les êtres humains : d'où vient-on, marcher (la bipédie), migrer (se déplacer), se rencontrer/échanger (le langage), voir/se représenter le monde, concevoir/se représenter l'autre, imaginer/créer. Ce parcours comprend l'exposition avec son quizz, un atelier corporel, une vidéo thématique "Nous autres" avec la Fondation Lilian Thuram – Éducation contre le racisme, en interaction avec les jeunes. Action localisée dans le 18^{ème} arrondissement. **Montant de la subvention proposée : 2 000 €**

CITOYENNETE POSSIBLE (40762) : « **Renforcer sa posture professionnelle face à la parole raciste, antisémite, discriminante, extrémiste** ». L'association propose la réalisation d'outils pédagogiques (vidéos et manuels) à travers la réalisation de capsules vidéos sur les principaux thèmes de leur formation (enjeux historiques, définition de racisme et antisémitisme) librement consultables ainsi que la création de fiches pédagogiques et un accompagnement qui réunit les professionnels du milieu éducatif et social, afin de les outiller et co-construire une posture professionnelle égalitaire, dans un même objectif de cohésion et de lutte contre les dérives langagières et attitudes racistes, antisémites, extrémistes rencontrées dans leur quotidien. **Montant de la subvention proposée : 4 000 €**

LIGUE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME (LICRA) (61261) : « **Développer les actions de la LICRA** » : L'association combat le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, les discriminations et défend leurs victimes individuelles ou collectives. La subvention vise à assurer les actions du siège dans les domaines culturel, sportif, éducatif, juridique et mémoriel. La LICRA nationale développe des actions au siège pour venir en soutien aux fédérations locales. Elle consolide et accompagne le développement de projets avec la constitution de groupes de travail thématiques qui interviennent sur le terrain. Elle participe aux manifestations locales. **Montant de la subvention proposée : 20 000€ ainsi que la signature d'une convention annuelle d'objectifs.**

SOS RACISME TOUCHE PAS A MON POTE (15485) : « **Programme 2018 lutte contre le racisme, les discriminations pour la mobilisation citoyenne** ». L'action vise à proposer 3 permanences juridiques par semaine à des victimes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. Les victimes qui souhaitent engager une procédure judiciaire sont accompagnées dans leur démarche. L'association mettra en place un cycle de formations inter-associatives « la non-discrimination en Formation » et participera à une série d'événements (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine parisienne de « lutte contre les discriminations » en décembre...). **Montant de la subvention proposée : 10 000€**

EGAM (European Grassroots Antiracist Movement) (115482) : « Sarajevo-sur-Seine film festival la jeunesse européenne contre le racisme et l'antisémitisme » : l'association a pour objectif de lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations raciales et le négationnisme au niveau européen. Elle structure la lutte contre ces éléments via des actions de terrains simultanées dans toute l'Europe, des actions de lobby politique auprès des institutions européennes et des efforts de structuration et de formation de la société civile européenne antiraciste. L'EGAM regroupe les principales organisations antiracistes de plus de 30 pays européens. En février 2018, elle a organisé la troisième édition du Festival Sarajevo-sur-Seine, La jeunesse européenne contre le racisme et l'antisémitisme, qui a permis la rencontre de jeunes parisiens et de jeunes européens provenant de 30 pays, par le biais de la culture et de la mémoire et dans un esprit de solidarité. Ce festival, rythmé par la projection de documentaires, la mise en place d'ateliers de réflexion sur les questions d'engagement et de lutte contre la montée du nationalisme, de conférences et de visites du Mémorial de la Shoah entre autres, a permis aux jeunes de se sensibiliser à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme,

l'islamisme et les nationalismes. **Montant de la subvention proposée : 9 500€ dont 5 000€ au titre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, 1 500€ au titre de la mémoire et 3 000€ au titre des relations internationales.**

La dépense globale, soit 63 500 euros, sera imputée pour 59 000 euros sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires, chapitre 65, nature 65748 - Fonction 3, numéro de destination 3410002 - «provisions pour subventions de fonctionnement au titre des Droits humains et de la lutte contre les discriminations» sur le budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement ; pour 1500€ sur les crédits de la Direction des Affaires Culturelles, nature 65748, rubrique 3121, sous réserve de la décision de financement ; pour 3 000€ sur les crédits de la Délégation générale aux Relations Internationales, chapitre 65, nature 65748, fonction P044, du budget de la Ville de Paris, exercice 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

Tel est l'objet du présent projet de délibération. Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris